



Communiqué Post AGO au
23 Juin 2026

Casablanca, le 23/06/2026



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2026

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM S.A** » s'est réunie le 23 juin 2026 à 10 heures au siège social de la CTM.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ainsi elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, décide la distribution d'un **dividende de 26 dhs (vingt-six) Dirhams par action**, au titre de l'exercice 2025, qui sera mis en paiement à partir du 28 septembre 2026, auprès de BANK OF AFRICA.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 30 mars 2026 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.

À propos de CTM

CTM (Compagnie de Transports au Maroc) est un opérateur centenaire de la mobilité au Maroc, leader du transport interurbain et acteur de référence reliant plus d'une centaine de destination à travers le royaume. Son modèle multimodal couvre aujourd'hui le transport interurbain, le transport maritime (passagers et fret), le transport urbain, le transport touristique, le transport du personnel et la messagerie, conjuguant confort, sécurité et qualité de service au service du citoyen marocain.

Compagnie de Transports au Maroc

Siège social : Km 13,5 Autoroute
Casablanca Rabat, Casablanca, Maroc
Contact communication financière
Tél : (+212) 5 22 70 21 00